

BUREAU

Réunion du Lundi 13 janvier 2014

Siège du Comité 54 à Nancy

Présents : M. BILICHTIN Thierry (Président)
Mme HINDAHL Martine.
Mrs BONNET Jacques – HEQUET Pascal – KIEFFER Gérard – LEONARD Michel –
LINDINI Daniel – POPIEUL Régis (en remplacement de Jean-Marc PELLETIER).

Arrivé en retard :

Excusés : M. LOISON Thomas – PELLETIER Jean-Marc – TOSCANO François

Absents :

Invitée : Mlle WOLFF Alexandra

Ouverture de la séance

Par Thierry BILICHTIN

Ouverture de la séance à 18h30

Courrier / Informations générales

Par Thierry BILICHTIN

Concernant la polémique de gestes de « quenelle » sur les terrains de basket-ball départementaux, il sera demandé aux arbitres de considérer ceux-ci comme tous gestes insultants ou n'ayant pas à apparaître sur nos terrains, c'est-à-dire sanctionnables par une faute technique.

Réponses aux études sur un questionnaire de la LLBB concernant le basket féminin. Il apparaît un manque d'envie d'investissement des clubs lorrains dans le développement féminin.

Commission Communication/Organisation

Par Thomas LOISON

Pas d'intervention en raison de l'absence excusée de Thomas LOISON.

Commission Salles et terrains

Par Michel LEONARD

Pas de visites depuis le comité directeur. Des visites avec la ville de Nancy sont programmées très prochainement.

Encore d'autres contacts en cours pour d'autres salles.

CDO

Par Régis POPIEUL en l'absence de Jean-Marc PELLETIER

BILAN ARBITRAGE pour OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2013

Nom	M. Arb	M. Abs	Nom	M. Arb	M. Abs	Nom	M. Arb	M. Abs
AFIRI	0	0	GIACOMUZZI	4	0	MICHEL P	10	0
AIT HAMMOU TALEB	6	0	GIGOUX	1	0	MIR Me*	8	0
ANASTAS	0	0	GOSSELIN O	9	0	MIR Mo*	5	0
ARGOTTI	3	4	GOSSELIN Y	8	1	MOSSBACH*	27	0
BACK	0	0	GOUSSOT*	0	0	MULLER	0	0
BADER	12	1	GUERLAIN	5	0	MUNCH	6	0
BALTEAU	11	2	GUIDI	0	2	NDAO	0	0
BALTHAZAR	0	0	HENRION	0	0	NOIZETTE	0	0
BARBIER*	2	0	HOELTZEL A	4	0	OBRECHT	3	0
BASTIEN	0	0	HOELTZEL G	0	0	OIJID	0	0
BEDEL	7	0	HRAISHA	9	3	PARISSE	9	1
BEKKAYE B*	12	0	JACOB*	1	0	PELLETIER E*	0	0
BEKKAYE N*	17	0	JACQUOT	1	0	PELLETIER JM	0	0
BENMOUSSA	0	0	JACQUOT-WEBER	2	1	PELLETIER P*	5	2
BIOTTI	12	0	JEAN	0	0	PERLET	2	0
BLAISE	0	0	JNANE	0	0	PERNET	10	1
BLUMENFELD	17	1	JOYEUX	0	0	PETITJEAN C	4	0
BOESCH*	13	1	KAISER	10	1	PETITJEAN P*	2	0
BONNET	15	0	KAROLAK	3	3	POCREAU	7	1
BOURGEOIS	0	0	KARTNER*	1	0	POLEGGI	16	1
BOZAN	7	0	KIEFFER G	17	0	POPIEUL*	23	0
BRENIERE	27	0	KILCIK	0	0	PRIMARD	9	2
BURGALLA	0	0	KNEIB	10	1	RABIN	9	0
CALIFANO*	10	2	KRIEBITZSCH	0	0	RIBEIRO	7	0
CANELA-KEDDOU	4	0	KRIER	3	2	RIMBON	0	0
CETIN C*	10	0	LARIVIERE	2	1	ROLLOT*	8	0
CETIN D*	8	0	LECAQUE	16	0	ROVELLI	1	1
CHAGROUNE	6	3	LEFEVRE	5	1	ROVER	5	2
CHARPENTIER	0	0	LEGRAND	0	0	SALVADOR	14	3
CHEVALIER	0	0	LEONARD*	6	2	SANDROLINI*	11	1
CLIER*	2	0	LEROY	0	0	SIMMER	16	0
DAVRIL	12	2	LOISON*	18	0	SOULA ABDOU	12	1
DELIMITSOS	9	0	LORRETTE*	5	0	SZATMARI	9	2
DEMIR	0	0	LOSTETTE	0	0	TCHENTCHELI	0	0
DESLOGES	0	0	LOURENCO*	3	0	THIRIET*	9	3
DIAGNE	0	0	MALARTIC	0	0	THOMAS Ma*	7	0
DURANG*	0	1	MALOLEPSZY	14	2	THOMAS Mi*	13	1
EHRLE	1	2	MAREITE	5	1	TIATIA	2	1
EISENECKER	9	0	MARTIN	0	0	TOFANELLI	0	0
FERIOLI	2	2	MATEO	1	0	UMINSKI	0	0
FERRARI	0	0	MENARD	0	0	VIGUIER	3	0
GALLINA	3	0	MENGIN*	7	2	VINCHELIN*	9	2
GEORGIU*	1	0	MERLE	13	3	WANDLAINCOURT	9	0
GHIBAUDO	8	1	MIANO G	1	3	ZAMBEAU*	10	3
			MIANO S	13	0	ZOLLI*	0	6

Sur 13 journées de désignations :

551 rencontres (source CS), (MNord=154 et MSud=397), désignations à 84% et arbitrage à 81%

- 23 rencontres avec 1 ou 2 arbitres de Ligue en levée de rideau (soit 43 arbitres locaux ou extérieurs)
- 90 rencontres n'ont pu être désignées.
- Le taux d'absentéisme arbitral est de 7%.

	Désignations			Rencontres Arbitrées		
	Total	Nord	Sud	Total	Nord	Sud
2 ARBITRES	377	111	266	319	101	218
	68%	72%	67%	58%	66%	55%
1 ARBITRE	85	23	62	130	29	101
	15%	15%	16%	24%	19%	25%
0 ARBITRE	89	20	69	102	24	78
	16%	13%	17%	19%	16%	20%

Commission Sportive

Par Gérard KIEFFER

Essentiellement de l'administratif pour ce Bureau.

Voir le document annexe.

Il vous faut valider le forfait simple de SAINT NICOLAS pour la rencontre 10667 JARNY/SAINT NICOLAS du 21 décembre 2013.

Décision du BD : accord ; rencontre retour à JARNY.

Commentaire du BD sur le document annexe :

Il est demandé à la CS54 d'être plus ferme sur les demandes tardives sans date de report : le forfait doit être appliqué pour ne pas retomber dans la spirale de l'an dernier (conformément au règlement sportif et au rapport de la CS54 en AGO)

Deux dossiers ont été transmis à la Commission Juridique pour instruction :

10047 SLUC NANCY/CHAMPIGNEULLES du 15/12/2013 : FD avec rapport

10044 FLEVILLE/SAINT MAX du 14/12/2013 : joueur non qualifié (suspendu)

MAXEVILLE demande la clémence du BD concernant son forfait en U15M (15070 du 13/11/2013) : jouer la rencontre et supprimer l'amende du forfait.

Le Bureau décide de maintenir le forfait (trop tard, fin phase 1 le 18/01/2014) et d'annuler à titre exceptionnel

l'amende du forfait.

Les deuxièmes phases U15M et U18M débuteront le week-end du 01 février 2014 : il reste quelques incertitudes dans la composition des poules.

Un mot sur la Caisse de péréquation :

Les règlements des indemnités des arbitres pour décembre sont faits. Seuls quatre arbitres n'ont pas fourni de RIB et ne sont donc pas réglés.

Après relance, 10 clubs n'ont pas encore réglé à ce jour l'appel 2 à cotisations du 15 décembre 2013. Une amende de 10% des sommes appelées sera appliquée après une ultime relance (date d'échéance fixée)

L'appel 2 doit permettre de couvrir le premier trimestre 2014. L'ajustement sera fait avec l'appel 3 prévu pour le 15 mars 2014.

RELEVÉ DE DROITS CONSTATÉS CS DU 12/12/2013 AU 10/01/2014

code	cs du	n°rencontre	recevant A	visiteur B	pénalisé	cause	n° lic
R	17/12/2013	15050	LA PORTE VERTE	PONT A MOUSSON	A	feuille reçue le 30-déc	
R	17/12/2013	18054	LAXOU	HAUT DU LIEVRE	A	Feuille reçue le 06-JAN	
FNC	17/12/2013	20060	PTTNT	HAUT DU LIEVRE	A	ancien format	
FNC	17/12/2013	25027	PTTNT	JARNY	A	ancien format	
FNC	17/12/2013	23020	LA PORTE VERTE	HAUT DU LIEVRE	A	n° erroné	

FNC	17/12/2013	10657	LUNEVILLE	TOUL	A	n° erroné	
FNC	17/12/2013	13017	TOUL	SLUC NANCY	A	ancien format	
FNC	17/12/2013	20057	TOUL	NEUVES MAISONS	A	ancien format	
LM	17/12/2013	10658	GONDREVILLE	SAINT NICOLAS	B	lahaye j (q: 19/10)	900095
LM	17/12/2013	10657	LUNEVILLE	TOUL	B	douay v (24/10)	876979
LM	17/12/2013	20081	VILLERS		A	dargent m (11/11)	901382
R	31/12/2013	13332	LONGWY-REHON	JOUDREVILLE	A	feuille reçue le 06-jan	
LM	31/12/2013	20069	JOEUF	VILLERS	B	2 lm dargent hazard	(q:11/11)
LM	31/12/2013	20067	PONT A MOUSSON	SAINT NICOLAS	A	n° erroné	

FORFAITS SIMPLES ENREGISTRES

FS	21/12/2013	10667	JARNY	SAINT NICOLAS	B	B absent	
----	------------	-------	-------	---------------	---	----------	--

DEROGATIONS PAYANTES

DE	21/12/2013	20070	LIVERDUN	HAUT DU LIEVRE	B	effectif	
DE	21/12/2013	10666	TOUL	LUNEVILLE	B	effectif	
DE	21/12/2013	20068	TOUL	SAINT MAX	B	effectif	
DS	21/12/2013	13331	TUCQUEGNIEUX	LONGWY REHON	B	effectif	
DE	21/12/2013	20064	VANDOEUVRE	PTT NT	B	effectif	

RELEVÉ des FAUTES TECHNIQUES ou DISQUALIFIANTES SANS RAPPORT

code	date	n°rencontre	recevant A	visiteur B	pénalisé	licencié	n° lic
FT	15/12/2013	10657	LUNEVILLE 2	TOUL	A	Villabruna C	960311
FT	15/12/2013	10047	SLUC NANCY	CHAMPIGNEULLES 1	B	Thomassin F	816362
FT	11/12/2013	10656	LIVERDUN	LUNEVILLE 2	B	Simmer J	821237

Commission Technique

Par Daniel LINDINI & Alexandra WOLFF

Formation des cadres

La deuxième partie de la formation initiateur à eu lieu les 22 et 23 décembre à FROUARD

Les cadres ayant participé à la première partie doivent participer à la seconde pour se présenter à l'examen ou pour encadrer des U13.

Nom	Prénom	Club
STRAPPAZON	ROBIN	SLUC NANCY
MOUZIN	MAXIME	SLUC NANCY
VAUTELIN	SEBASTIEN	ARNAVILLE-NOVEANT
LECAQUE	LIONEL	ARNAVILLE-NOVEANT
AUDINET	JOEL	US JARNY
AUDINET	PAULINE	US JARNY
POLEGGI	SEBASTIEN	US JARNY
ARMAND	FABIEN	Ludres PSV BC
BONINI	GUILLAUME	St Max
KHAMOULI	NAHIM	OFP
GREMILLET	MARC	HOUEMONT
VALET	JESSY	SLUC
MASSOUBRE	FABRICE	TUCQUEGNIEUX

GRAFF	SEBASTIEN	TUCQUEGNIEUX
SANDROLINI	SCOTTY	JARNY
BOZAN	ISMAIL	FROUARD POMPEY
BOUCHARHEM	SMAIL	AMICALE BASKET
ZERROUK	ABDELILAH	AMICALE BASKET
DROUBY	HAYTHAM	AMICALE BASKET

Stage espoirs

14 filles et 14 garçons nés en 2001-2002 ont participé au stage espoirs du 02 au 05 janvier 2014 à Dombasle. A l'issue de ce rassemblement, 12 filles et 11 garçons participeront au Tournoi Inter Comité qui se déroulera le 19 janvier à Saint Nicolas de Port

	FILLES	GARCONS
	<i>Salle Parquet</i>	<i>Petite salle</i>
10h 00	MEUSE - VOSGES	MEURTHE ET MOSELLE – MOSELLE
10h 45	MEURTHE ET MOSELLE - MOSELLE	MEUSE - VOSGES
11h 45	MEUSE – MEURTHE ET MOSELLE	MOSELLE – VOSGES
	<i>Petite salle</i>	<i>Salle Parquet</i>
13h 30	MOSELLE – VOSGES	MEUSE – MEURTHE ET MOSELLE
14h 30	MEUSE – MOSELLE	MEURTHE ET MOSELLE – VOSGES
15h 30	MEURTHE ET MOSELLE - VOSGES	MEUSE - MOSELLE

Rassemblement babies

100 enfants issus de 19 clubs différents ont participé au Père Noël des babies

Clubs présents

18 décembre 2013 à JOUDREVILLE

Joudreville	08 babies dont 03 non licenciés
Valleroy	01 baby dont 01 non licencié
Longuyon	04 babies
Longwy Rehon	07 babies dont 01 non licencié
Tucquegnieux	04 babies dont 03 non licenciés

21 décembre 2013 à HOUEMONT

Haut du lièvre	05 babies dont 03 non licenciés
Vandoeuvre	03 babies
ASPTT Nancy Tomblaine	08 babies dont 02 non licenciés
Houdeumont	04 babies
Villers	10 babies
Blainville	04 babies
Champigneulles	11 babies dont 01 non licenciés
Dombasle	05 babies
Ludres PSV	13 babies
AGP	07 babies dont 03 non licenciés
Gondreville	01 baby
SLUC	02 babies
Saint Max	01 baby
Laxou	02 babies

Commission Règlements / Qualification / Discipline

Par Jacques BONNET

Commission de discipline du 3 janvier 2014

Dossier n° : 002

Incident survenu au cours de la rencontre SMEX n°10031 du championnat de Meurthe et Moselle, en date du 23 novembre 2013, opposant Fléville à Houdemont.

Sanction disciplinaire :

A Monsieur VIARDIN Sébastien licence n° VT830685 du club de Fléville une suspension de 4 mois dont 2 mois avec sursis. La peine s'établissant du 23 novembre 2013 au 22 janvier 2014.

Dossier n° 003

Incident survenu au cours de la rencontre U18M n°18107 du championnat de Meurthe et Moselle, en date du 24 novembre 2013, opposant Dombasle à SLUC Nancy.

Sanction disciplinaire :

A Monsieur GOSSELIN Yohan licence n° BC975491 du club SLUC Nancy association une suspension de 4 mois dont 2 mois avec sursis. La peine s'établissant du 24 novembre 2013 au 23 janvier 2014 inclus.

A Monsieur PIERSON Maxime licence N° BC975491 du club de Dombasle une suspension de 6 semaines et 2 mois avec sursis. La peine ayant déjà été couverte par la sanction provisoire.

Rencontre à jouer à Dombasle le week-end du 25/26 janvier 2014.

Dossier n° 004

Incident survenu au cours de la rencontre SMEX n°10047 du championnat de Meurthe et Moselle, en date du 15 décembre 2013, opposant SLUC Nancy à Champigneulle.

Affaire Rolle Matthieu du club de Champigneulle

La Commission de Discipline décide de classer le dossier sans suite.

Tour de Table

Aucune autre remarque supplémentaire des membres du comité.

CLÔTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président clôture la séance à 20h45.

Pascal HEQUET
Secrétaire Général

Thierry BILICHTIN
Président